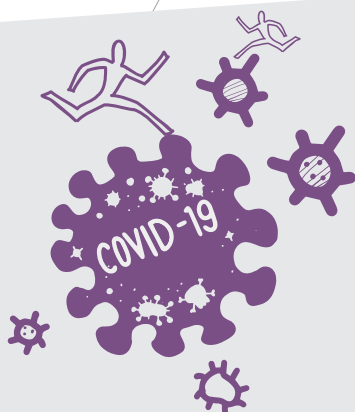


## Les synthèses de l'Auran

# CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19 : DES EFFETS ÉCONOMIQUES LARGEMENT DEVANT NOUS



## BAROMÈTRE CONJONCTURE EMPLOI MÉTROPOLE NANTAISE #hors-série - 1<sup>er</sup> semestre 2020

2020 partait sous des auspices favorables : un taux de chômage à la baisse presque au niveau d'avant la crise de 2009, une dynamique d'emploi locale ralentie mais malgré tout soutenue, des difficultés de pénurie de main d'œuvre et le Brexit comme principales préoccupations des entreprises... Le séisme provoqué par la pandémie de Covid-19 a balayé ce tableau presque idyllique. Au printemps, à l'instar de nombreux pays, la France a fermé ses frontières et imposé un confinement de la population avec des déplacements restreints au strict nécessaire. L'économie française, comme à l'international, est ainsi mise en pause forcée, une première depuis la seconde guerre mondiale. Malgré le soutien de l'État, plus de 700 000 emplois flexibles disparaissent au 1<sup>er</sup> semestre 2020 en France.

En dépit du rebond estival et du soutien de l'État, l'économie française et locale est largement fragilisée. La seconde réplique du séisme intervient alors que de nombreuses personnes auparavant en contrats flexibles se retrouvent sans emploi, devant des perspectives limitées par la conjoncture, et que de nombreuses entreprises sont fragilisées et endettées. L'aéronautique, le tourisme, la culture et l'événementiel sont autant de secteurs clés pour l'économie nantaise qui sont durablement impactés par la crise sanitaire. Cette publication est l'occasion de faire un point d'étape sur le 1<sup>er</sup> semestre 2020, ou l'acte 1 de la crise sanitaire et économique de 2020.



# UN CHOC TOTALEMENT INÉDIT DANS L'ÉCONOMIE POST-INDUSTRIELLE

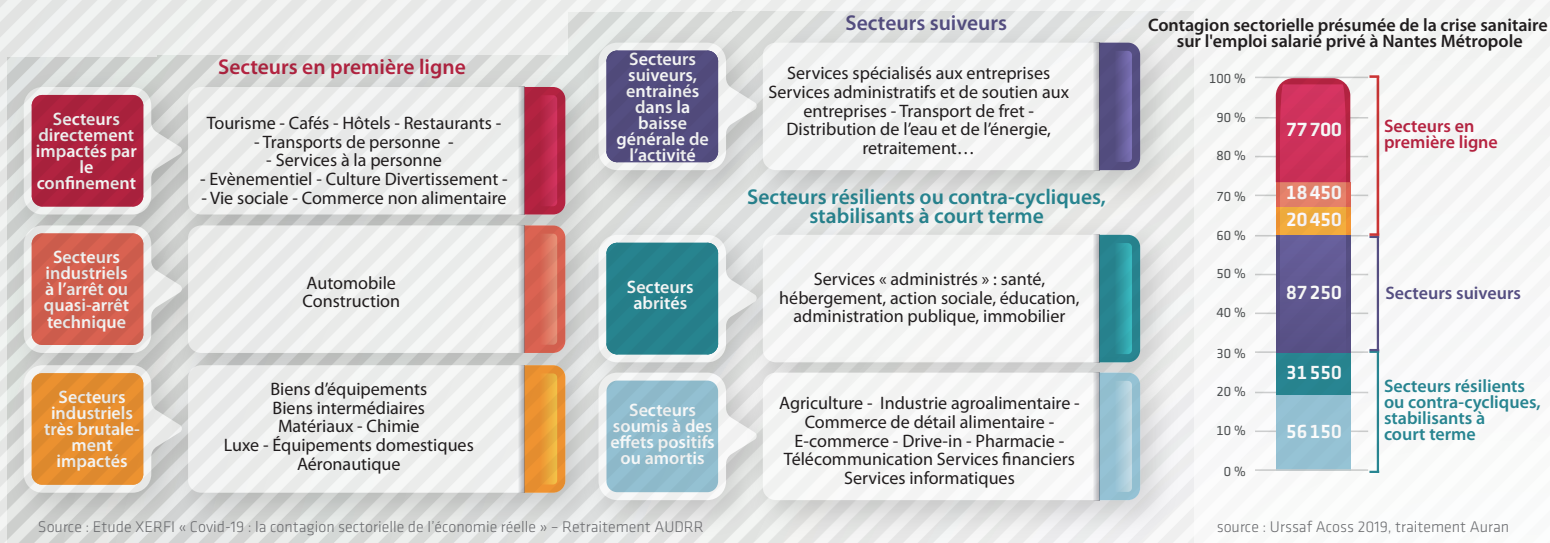
## UNE CRISE ÉCONOMIQUE AUX EFFETS DE CHOCS MULTIPLES

Dans un monde où les déplacements longues distances sont plus rapides et nombreux, le virus de la Covid-19 s'est répandu en quelques semaines de la Chine vers l'Europe puis Outre-Atlantique. La Chine, ce géant qui pèse un quart du PIB mondial, est désormais très fortement intégrée au sein de chaînes de valeurs de plus en plus globalisées. Aussi, le ralentissement de son économie liée à l'épidémie dès la fin 2019 a entraîné très rapidement **des tensions sur l'approvisionnement de matériel manufacturé dans le monde entier**. Cela a mis en exergue au plus fort de la première vague le **degré de dépendance et de fragilité des supply chains mondiales, dont la plus frappante illustration a été la pénurie de matériels de protections médicales**. Le commerce international est fortement perturbé et la balance commerciale nationale s'aggrave par

un déficit atteignant 67 milliards d'euros en août, cumulant plusieurs facteurs. Les secteurs utilisant des biens manufacturés ont connu des tensions logistiques liées **aux interdépendances sectorielles et géographiques**. De plus, les confinements instaurés dans de nombreux pays et les restrictions sanitaires établies ont entraîné également des chocs de demande, avec des modifications des pratiques de consommation (explosion du commerce en ligne). En France, les dépenses de loisirs s'effondrent, et la consommation se recentre sur les produits alimentaires et de première nécessité ou certains équipements (vélos, matériels numériques...). **Dans la métropole nantaise, seuls 1/3 des commerces physiques ont été autorisés à rester ouverts en avril et mai** (hors cafés, restaurants).

### L'impact sectoriel des mesures de confinement

Le modèle de contagion sectorielle proposé ici permet d'estimer le poids des emplois vulnérables ou abrités face au choc du 1<sup>er</sup> confinement, à partir de la structure économique du territoire. Cela ne présage ni des trajectoires individuelles des entreprises, ni de leur positionnement stratégique, ni des effets encore incertains du 2<sup>nd</sup> confinement pour lequel l'État limite la paralysie de l'économie en permettant un flux d'activité supérieur à celui du printemps.

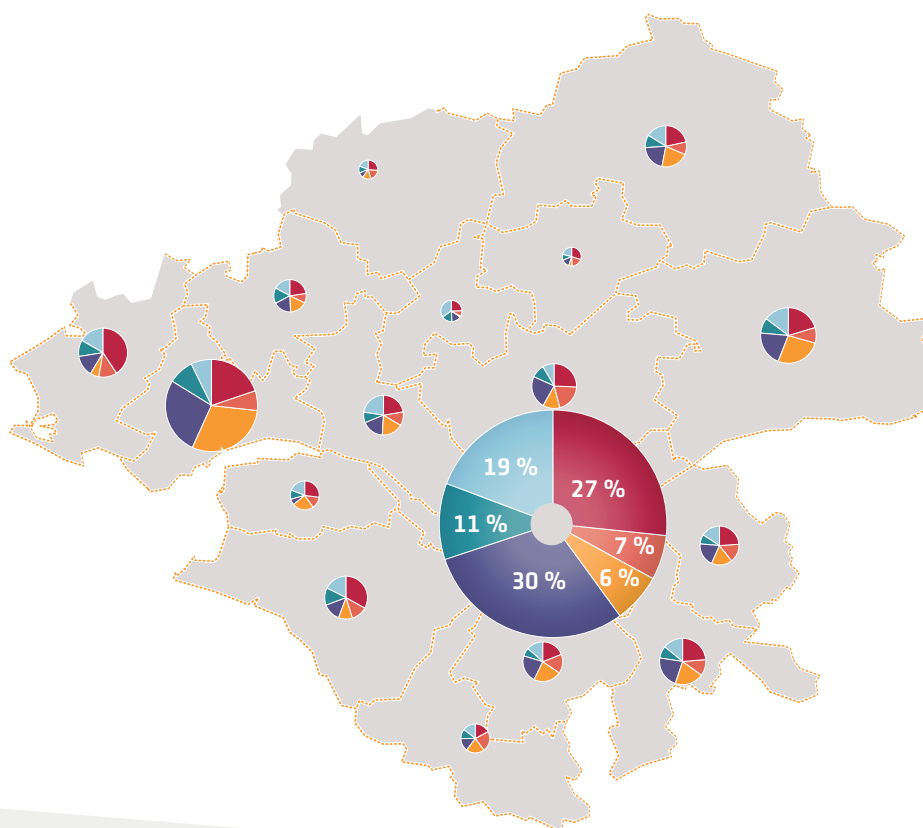


### DES SECTEURS DÉJÀ FRAGILISÉS PAR LE 1<sup>ER</sup> CONFINEMENT

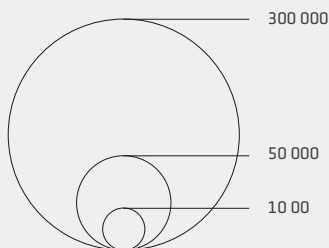
Les secteurs de l'économie sont inégalement impactés par les effets de la crise sanitaire. Dès le printemps, les activités culturelles, de loisirs et de tourisme se sont retrouvées en 1<sup>ère</sup> ligne de la crise, complètement à l'arrêt, et restent encore fortement impactées tant que dure la crise sanitaire. Le BTP, le commerce non alimentaire, le commerce de gros et l'industrie, notamment aéronautique et automobile sont aussi des secteurs « clé » fortement impactés, autant pour les grandes entreprises que les petites. Ces vulnérabilités sectorielles sont aussi des vulnérabilités territoriales selon la présence et le positionnement du marché de ces activités.

Sur le territoire métropolitain, les secteurs dits de 1<sup>ère</sup> ligne représentent presque 40 % de l'emploi salarié privé, dont 27 % d'emploi présentiel (hôtellerie café restauration, transport, commerce physique et non alimentaire, loisirs, culture, services à la personne...) et 13 % dans des secteurs de l'industrie et du BTP ayant connu de nets ralentissements au 1<sup>er</sup> confinement. Le plan de relance de septembre en témoigne : il couvre largement plus que des incitations à une commande publique locale accélérée. Les pouvoirs publics ont élaboré des plans de soutien sectoriels, amortissant les chocs par des dispositifs d'aides massives : PGE, Fonds de solidarité, chômage partiel ...

La contagion sectorielle présumée de la crise sanitaire sur l'emploi salarié privé par EPCI de Loire-Atlantique



Emploi salarié privé total 2019



Répartition sectorielle

- Secteurs soumis à des effets positifs ou amortis
- Secteurs abrités
- Secteurs suiveurs, à l'activité fortement corrélée à celle de l'industrie
- Secteurs industriels très brutalement impactés (perturbation des chaînes de valeur, dévissage de la demande mondiale)
- Secteurs industriels à l'arrêt ou quasi-arrêt technique
- Secteurs les plus directement impactés par le confinement

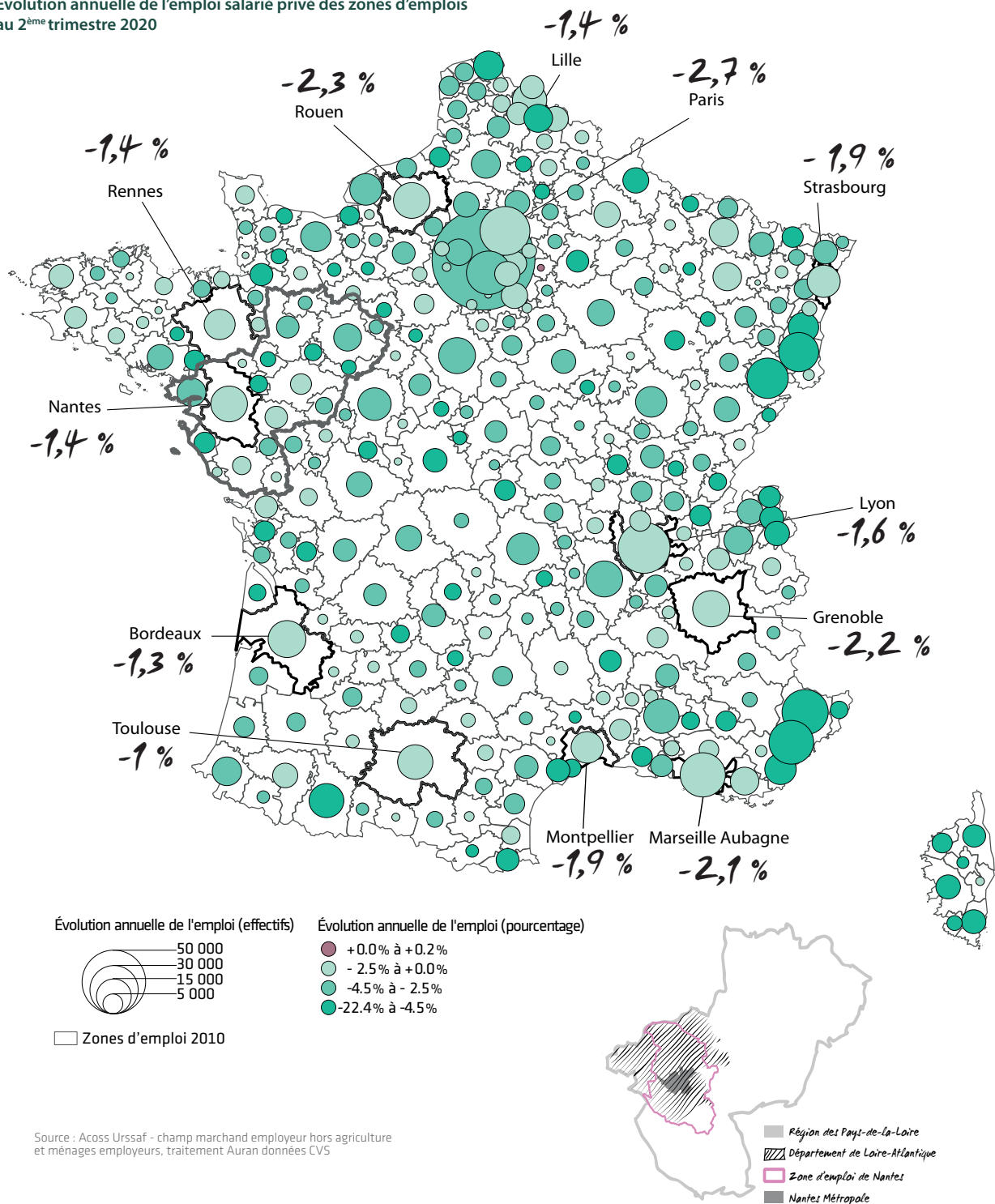
Source : Urssaf Acooss - champ marchand hors agriculture et ménages employeurs  
Attention : pour les EPCI chevauchant plusieurs régions, seules les données des Pays-de-la-Loire ont été prises en compte.  
Réalisation : Auran - Septembre 2020

## 2 ANS DE CRÉATIONS D'EMPLOI EFFACÉS AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2020 PAR LE CONFINEMENT

En France, les effets du confinement par la perturbation ou l'arrêt d'activités dites « non essentielles » se fait immédiatement ressentir sur le PIB français. Celui-ci chute de 5,9 % dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 et de 13,8 % au 2<sup>e</sup>, soit 19 % plus bas qu'au T2 2019.

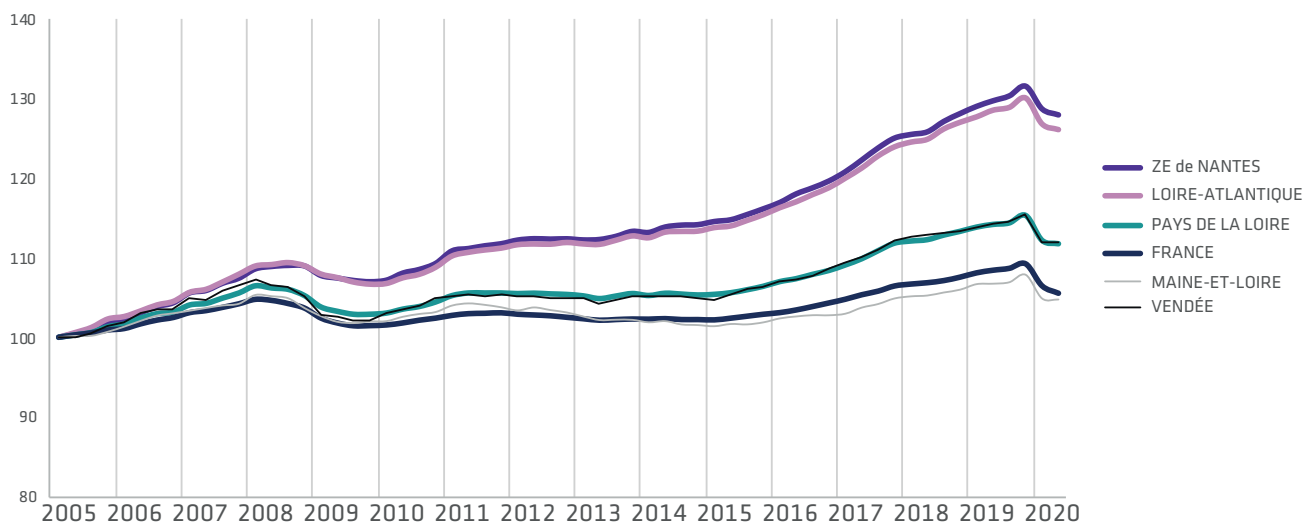
Malgré les aides mises à disposition des entreprises, l'emploi salarié privé accuse déjà un repli de 2,7 %, soit 500 000 emplois de moins au T2 2020 par rapport à l'an passé en France. Cela représente l'équivalent de près de 2 années de créations d'emplois. Dans la zone d'emploi de Nantes, le recul est un peu moindre (-1,4%), soit 5 200 emplois de moins.

Évolution annuelle de l'emploi salarié privé des zones d'emplois au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020



## Chute brutale des effectifs après 5 ans d'accélération

15 ans d'évolution de l'emploi salarié privé, base 100 en janvier 2005



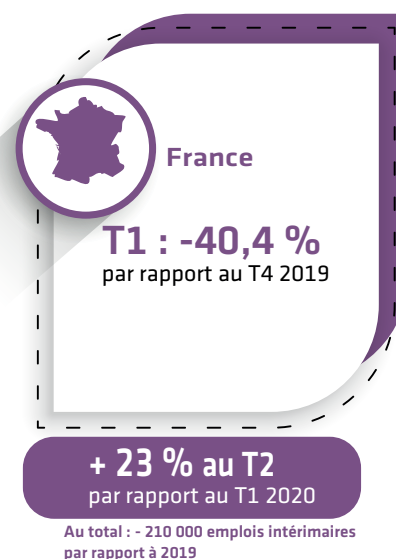
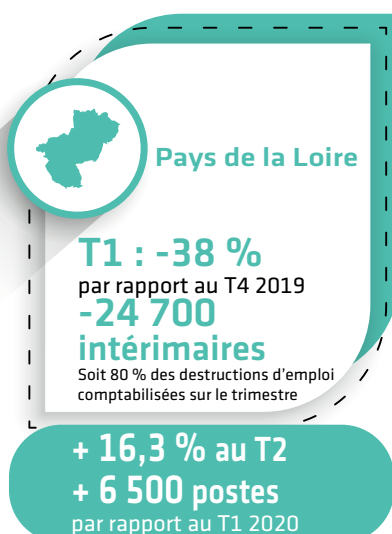
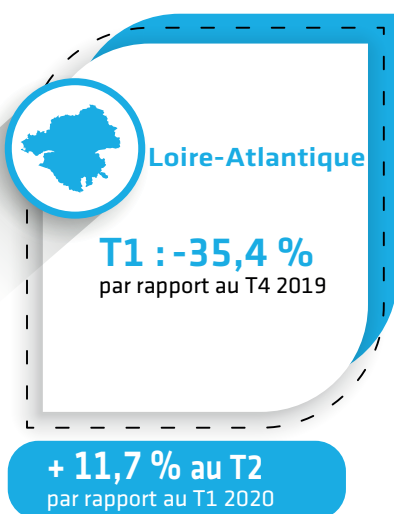
Source : Acoff Urssaf - Données CVS, traitement Aurat

Cette baisse d'emploi est en réalité fortement atténuée par deux phénomènes : les mesures déployées par l'État de soutien à l'emploi avec la généralisation du dispositif d'activité partielle, d'une part et la création locale d'emplois dans les secteurs numériques, industriels et dans les activités scientifiques.

De plus, 80 % de la baisse de l'emploi salarié privé du 1<sup>er</sup> trimestre concerne de l'emploi très flexible.

Les contrats intérimaires, CDD de courte durée, contrats saisonniers non renouvelés constituent la première variable d'ajustement pour les entreprises, qui stoppent par ailleurs temporairement leurs recrutements. L'activité d'intérim rebondi tout de même au 2<sup>e</sup> trimestre, sans toutefois retrouver le niveau d'avant le choc. En septembre, la Banque de France des Pays de Loire estimait l'activité de l'intérim à 85 % de son niveau habituel.

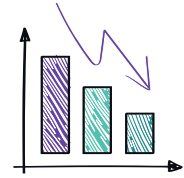
## Évolution des effectifs intérimaires au 1<sup>er</sup> semestre 2020



Source : Acoff Urssaf - Données CVS - non disponible pour Nantes métropole Stat'UR n° 42 et 43, intérim DARES

Au total : - 17 000 emplois intérimaires par rapport à 2019

# DES FRAGILITÉS EXACERBÉES PAR LA CRISE SANITAIRE



## UNE PROTECTION INÉGALE POUR LES ACTIFS EN EMPLOI

Selon l'Insee, lors du premier confinement, 1 actif sur 3 en emploi a connu du télétravail (dans des conditions variables), un tiers a continué de se rendre sur son lieu de travail et un dernier tiers a connu une diminution d'activité. Ce confinement a mis sous bulle le marché du travail, en ralentissant tous les flux, et a coupé les actifs en deux groupes : **d'un côté, les salariés en contrats stables, pour l'instant protégés grâce à l'intervention de l'État, (par les aides à l'activité partielle), et de l'autre, les précaires et les petits entrepreneurs qui accusent frontalement le choc.** Au plus fort de la crise en avril, 8,6 millions de salariés ont été couverts par le dispositif au niveau national.

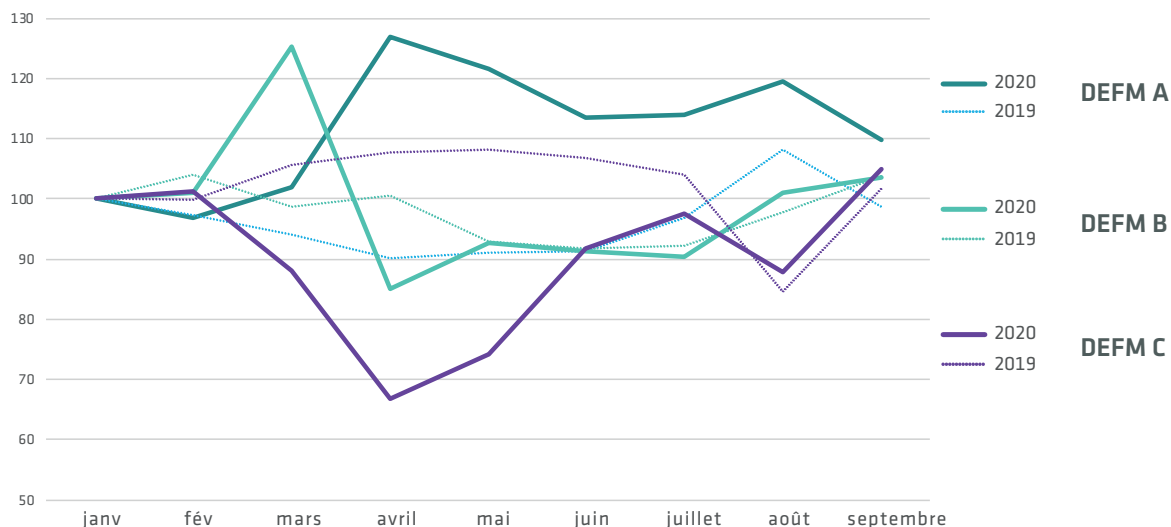
**Dans les Pays de la Loire, avec 65 % d'établissements concernés, plus d'un salarié sur 2 en a bénéficié en avril**, notamment dans le BTP (85 %) et l'industrie (68 %). En sortie de confinement, ces aides ont été maintenues et adaptées selon les secteurs encore perturbés. **En juin 2020, 202 000 salariés des Pays de la Loire étaient encore couverts (18 % des salariés ligériens).** Depuis le début de la crise sanitaire en Loire-Atlantique, ce sont les entreprises du commerce qui y ont eu le plus recours, suivi des services aux entreprises et du BTP. Les services aux entreprises concernent toutefois de loin le plus grand nombre de salariés et d'heures demandées de chômage partiel.

## UN TAUX DE CHÔMAGE QUI VA AUGMENTER AVEC L'AFFLUX DES DEMANDEURS D'EMPLOI

**Les taux de chômage des deux premiers trimestres 2020 poursuivent leur baisse, mais ne reflètent pas encore la situation à venir.** Le taux atteint 6,2 % sur la zone d'emploi de Nantes au T2 2020, soit le niveau d'avant crise de 2008. En France, au T2 2020, le taux de chômage s'élevait à 7 %. **Les projections (Insee - Banque de France) réalisées en septembre prévoient déjà une hausse attendue à 11 % pour 2021.** Au 3<sup>e</sup> trimestre, le taux de chômage national confirme la secousse : il bondit à 9 % de la population active.

Côté demande d'emploi locale, le premier confinement s'est traduit par **des inscriptions massives de demandeurs d'emploi en catégorie A\*chez Pôle Emploi.** En avril, les inscriptions augmentent de près de 30 % sur l'ensemble du territoire français et **de 39 % sur la métropole nantaise, soit près de 12 500 personnes de plus qu'en avril 2019.** Nombre d'entre elles sont victimes de l'arrêt de l'intérim et de la fin des contrats les plus flexibles.

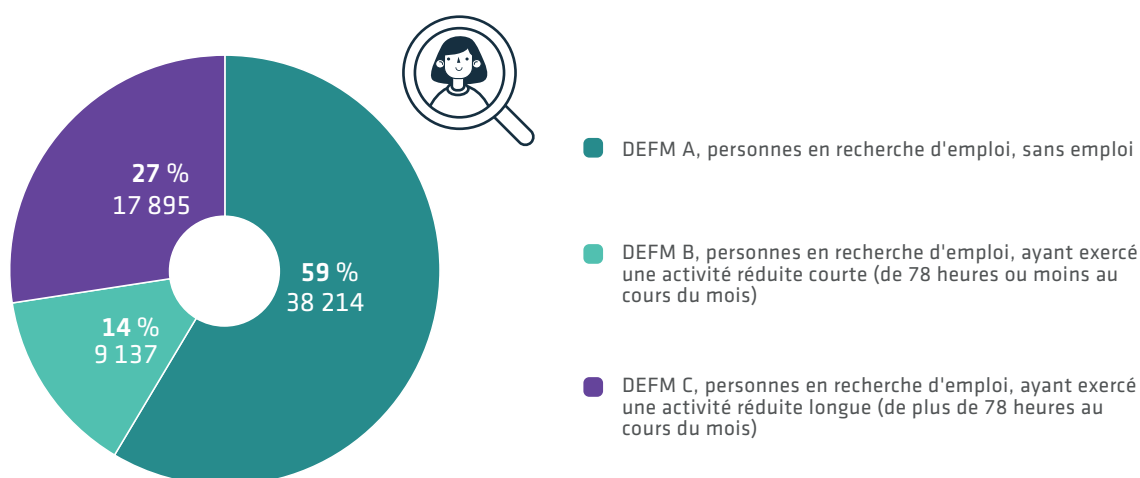
Évolution de la demande d'emploi sur les 3 premiers trimestres à Nantes Métropole. Comparaison 2019 - 2020. Base 100 en janvier



Au printemps, une partie des inscriptions correspond à un transfert de personnes, déjà suivies par le service public de l'emploi et jusqu'alors en activité réduite. Les inscriptions en catégories B et C, ces demandeurs qui cumulent recherche et missions travaillées, s'écroulent (-21 % et -39 % respectivement), soit 9 200 personnes de moins, au profit de la catégorie A.

Ainsi, la grande majorité des nouvelles personnes inscrites en catégorie A connaissent déjà des situations de fragilités avant crise. Avec le déconfinement de mai et la reprise progressive des activités à l'été, un mouvement inverse s'est opéré. Pour autant, les inscriptions restent plus élevées que l'année passée, dans un contexte de faible sortie ou retour à l'emploi. Ainsi, en septembre 2020, 38 215 personnes sont inscrites en catégorie A, ce qui représente +10 % et 7 400 inscrits de plus qu'un an auparavant.

#### Répartition des inscriptions à Pôle emploi par catégories en septembre 2020



Sources : Pôle emploi, données brutes

*Du côté des quartiers prioritaires Politique de la Ville sur la métropole nantaise, la hausse des DEFM A atteint + 15 % en juin 2020, hausse notable mais moindre que la moyenne métropolitaine de + 23 %, due en partie au fait qu'un plus grand nombre de personnes étaient déjà touchées par le chômage avant le confinement.*

Sur la métropole nantaise, à part quelques secteurs spécifiques « sur le pont sanitaire » ou le commerce de détail alimentaire, **les entreprises ont fait face à une baisse d'activité sur le 2<sup>e</sup> trimestre, entraînant des recrutements en berne lors du déconfinement.** Une grande partie d'entre elles ont réorganisé leurs activités sur les effectifs existants ou ont repoussé leurs projets, compte tenu du manque de visibilité sur la reprise.

Sur le 2<sup>e</sup> trimestre, les offres diffusées à Pôle emploi et les déclarations préalables à l'embauche sont plus de deux fois moins nombreuses qu'habituellement sur la métropole nantaise. Comme lors de la crise de 2008, bon nombre de personnes se retrouvent dans la « file d'attente » de l'emploi. L'État annonce alors une prolongation des droits pendant le confinement et **le report du 2<sup>e</sup> volet de la réforme de l'assurance chômage**

(ciblant les travailleurs qui alternent des contrats courts et les périodes de chômage).

Avec le bond du taux de chômage du 3<sup>e</sup> trimestre 2020, les conséquences du confinement printanier commencent à s'exprimer, et ce sont des entreprises fragilisées qui entrent dans le second confinement.



## UNE JEUNESSE EXPOSÉE AU RISQUE CHÔMAGE LORS DES RETOURNEMENTS DE CONJONCTURE

Avec les incertitudes nombreuses induites par la crise sanitaire, l'insertion des jeunes est rendue plus difficile sur le marché du travail. Avec le confinement, puis une reprise teintée de jobs saisonniers décalés au gré des annonces du gouvernement, la jeunesse se voit privée des emplois flexibles de courte durée qui constituent son gagne-pain pour financer ses études, ainsi que des premières expériences pour lancer son parcours professionnel, pour les nouveaux diplômés.

Côté Mission Locale, près de 10 000 jeunes ont été suivis au 1<sup>er</sup> semestre, avec une hausse représentant +39 % par rapport au T2 2019. L'activité y est soutenue avec toutefois une baisse des nouvelles inscriptions, liée à la moindre orientation et aux difficultés d'accueil durant le confinement du printemps.

Dans la métropole nantaise, à la rentrée de septembre 2020, 5 943 demandeurs inscrits en catégorie A avaient moins de 25 ans, en hausse de 12 % par rapport à 2019 (+ 10 % pour les 25-49 ans). Afin d'encourager l'embauche de jeunes par les entreprises et pour soutenir les centres de formation d'apprentis, l'État a mis en place des mesures incitatives à l'embauche d'alternants à compter du 1<sup>er</sup> juillet. Cette aide, de 5 000 à 8 000 euros selon l'âge de l'alternant, permet selon le ministère du Travail, l'embauche d'un apprenti de moins de 20 ans pour un coût presque nul la 1<sup>ère</sup> année.



## UNE BASCULE DANS LA PAUVRETÉ ET DES FRAGILITÉS ACCENTUÉES PAR LA CRISE

Selon l'Insee dans son enquête sur les conditions de vie, 20 % des français estiment que la situation financière de leur ménage s'est dégradée avec le premier confinement, notamment les ménages aux revenus modestes. À l'inverse, seuls 7 % d'entre eux affichent une amélioration. Les personnes les plus modestes et les indépendants déclarent plus souvent que leur situation financière s'est dégradée. La mise en pause de l'économie plonge brutalement des invisibles dans la pauvreté, comme en témoignent les services débordés d'aides alimentaires.

En France, pendant les deux mois du confinement, 45 % des demandeurs qui ont sollicité le Secours Populaire étaient jusque-là inconnus de l'association<sup>1</sup>. Cette crise accentue les fragilités et les inégalités déjà existantes, qui souvent se cumulent : précarité économique, mal-logement, exposition plus élevée au virus et à ses conséquences, isolement, maintien du lien scolaire dégradé... mais elle en génère aussi de nouvelles, comme en témoignent les Restos du Cœur qui, depuis septembre, enregistrent en Loire-Atlantique des inscriptions inattendues d'indépendants ou d'artisans-commerçants ...

En Loire-Atlantique, la fragilité économique accrue des ménages se traduit par une hausse des demandes au RSA, avec 3 000 ménages supplémentaires depuis janvier 2020 enregistrés, soit 8 % de plus qu'à la même période en 2019. Ces premiers effets concernent les personnes les plus exposées à la précarité, notamment les indépendants ou autoentrepreneurs dont l'activité a brutalement chuté sur le T1 2020, et qui n'ont aucun droit à l'indemnisation chômage. L'expérience de la crise de 2008 a montré localement que l'impact sur le Revenu de Solidarité Active était pleinement perceptible à partir de 18 à 24 mois, de nouvelles hausses sont donc attendues pour les prochaines années.

<sup>1</sup>1,27 millions de personnes ont sollicité l'aide du Secours Populaire, soit 25 % de plus qu'habituellement





## L'État met les bouchées doubles pour amortir la crise économique

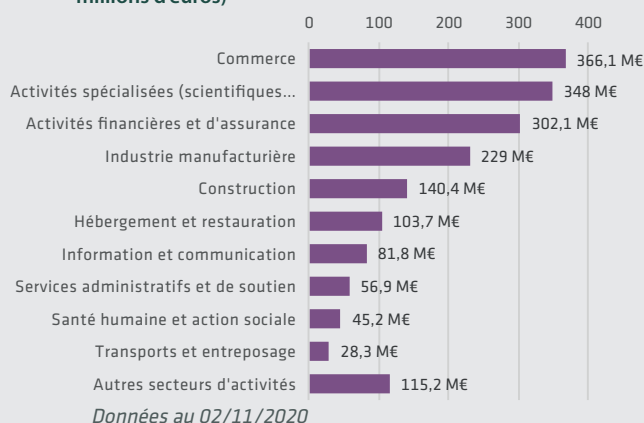
**Activité partielle :** Le dispositif prévoit une aide pour les établissements souffrant d'une baisse d'activité ou d'une fermeture totale administrative, avec une prise en charge par l'État à 85 % des salaires pour les entreprises qui en font la demande (100% au niveau du SMIC). En avril, 8,6 millions de salariés en ont bénéficié en France, et 1,3 millions de salariés étaient encore en activité partielle en août. **Fin juin, en Loire-Atlantique, ce sont près de 147 millions d'heures en chômage partiel qui ont été autorisées, soit 43 % des heures autorisées en Pays de Loire.** Le coût annuel national de cette mesure est chiffré à 30 milliards d'euros à la mi-octobre. La France fait partie des pays ayant eu le plus recours à ce dispositif en Europe, tant en nombre de salariés concernés qu'en montants distribués, et présente un régime globalement plus protecteur que ses voisins européens.

**PGE :** La garantie de prêts par l'État est généralisée afin de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros. **En octobre, 120 milliards d'euros de prêts garantis avaient été octroyés par les établissements bancaires en France, dont 1,8 milliards en Loire-Atlantique.** Le PGE constitue une réserve de court terme pour laquelle aucun remboursement ne sera exigé la première année, délai allongé d'un an supplémentaire avec le second confinement.

**Fonds de solidarité :** Un fonds de solidarité est déployé par l'État et les Régions pour prévenir la cessation d'activité des petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchés par les conséquences économiques de la Covid-19. **113 millions d'euros accordés à près de 35 000 entreprises en Loire-Atlantique, dont 57 % d'entrepreneurs individuels.**

**Autres aides :** Des délais de paiement des impôts, des cotisations sociales et des loyers et charges sont également autorisés par ordonnance à la fin du mois de mars 2020. À ce stade il s'agit de reports et non pas d'exonérations de charges, ce qui va sans doute mettre en exergue les difficultés des entreprises aux trésoreries les plus fragilisées par la crise.

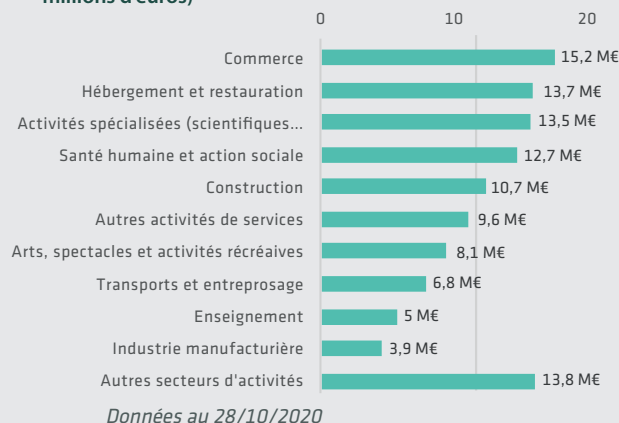
**Prêts Garantis par l'État en Loire-Atlantique - Top 10 des secteurs d'activités par montants attribués (en millions d'euros)**



### Prêts garantis par l'État

1,8 milliards d'euros de prêts garantis par l'État octroyés d'avril à octobre en Loire-Atlantique

**Fonds de solidarité en Loire-Atlantique - Top 10 des secteurs d'activités par montant attribués (en millions d'euros)**



### Fonds de solidarité

113 millions d'euros d'aides accordées d'avril à octobre aux entreprises les plus impactées par la crise sanitaire en Loire-Atlantique

Source : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises>

À noter, localement, la Région Pays de Loire et Nantes métropole ont également mis en place le Fonds Résilience. Début novembre, 2,4 millions d'Euros ont été accordés aux entreprises de la métropole nantaise.

# UNE SITUATION ENCORE PEU LISIBLE SUR L'INTENSITE DES BOULEVERSEMENTS



## LES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES QUI NE SE LISENT PAS ENCORE SUR LE TERRAIN

Aujourd'hui, la santé des entreprises se lit difficilement dans les statistiques habituelles. Les mesures massives de soutien à l'activité et l'emploi placent l'économie sous perfusion comme en témoigne la baisse des défaillances alors même que l'activité est complètement perturbée, voire en pause pour les secteurs les plus touchés. En septembre 2020, les redressements et les liquidations enregistrées au Tribunal de commerce de Nantes diminuent, avec toutefois un nombre de salariés concernés en hausse de 5 %.

Pour les plus petites entreprises, et malgré les aides de l'État, l'inquiétude grandit quant aux menaces de faillite personnelle, en particulier avec le confinement de cet automne qui intervient. Cette année 2020 est particulièrement éprouvante pour ces chefs d'entreprises qui doivent adapter leurs activités aux contraintes sanitaires (protocoles en présentiel, organisation du travail à distance...), en compensant parfois le chômage partiel de leurs équipes, développant de nouvelles formes de débouchés (vente en ligne, à emporter...) etc. Les chefs d'entreprise entament le second confinement de l'année après une récupération incomplète à la rentrée, à un moment où l'épuisement et une certaine lassitude sont déjà bien installés.

Avec les aides de l'État (soutien direct, prêts garantis, avances, report de charges...), la trésorerie des entreprises a été renforcée pour endiguer la vague prévisible de cessations de paiement. En Loire-Atlantique, les prêts garantis par l'État, octroyés par les établissements bancaires des entreprises anticipant des difficultés de trésorerie, représentent plus de 1,8 milliards d'euros (début novembre). À Nantes Métropole, près de 2,4 millions d'euros sous forme d'avances remboursables ont été octroyés en novembre à des entreprises métropolitaines par le Fonds territorial de résilience de la Région des Pays de la Loire. Fin octobre, ce sont près de 113 millions d'euros d'aides directes qui ont été distribuées à 34 700 entreprises de Loire-Atlantique par le Fonds de solidarité, soit 44 % du total régional.

Néanmoins, la situation des entreprises les plus exposées reste fragile et l'endettement privé et public continue d'augmenter (27 milliards de charges fiscales reportées au niveau national). Affronter ce surendettement risque fort d'alimenter une seconde forme de contagion intersectorielle, dans une économie déjà déstabilisée.



Des procédures collectives en forte baisse de janvier à septembre

Tribunal de commerce de Nantes	2019	2020	Évolution 2019 / 2020
Sauvegarde	7	11	+57 %
Redressement judiciaire	133	69	-48 %
Liquidation judiciaires	267	189	-29 %

Source : Tribunal de commerce de Nantes de janvier à septembre 2019 et 2020

## Certains secteurs sont plus durement et durablement impactés



Si certains acteurs économiques sont épargnés voire dopés par la crise, comme les supermarchés, d'autres rencontrent des difficultés flagrantes.

### L'aérien dans la tempête

Avec la fermeture mondiale des frontières au printemps, un trafic aérien réduit de moitié en 2020, des pertes colossales pour les compagnies aériennes, **l'activité aéronautique s'est trouvée également fortement déstabilisée. Ce secteur voit en 6 mois, 10 ans de créations d'emploi disparaître.** Airbus annonce une perte de 1,9 milliards d'euros au 1<sup>er</sup> semestre, une baisse de 39 % par rapport à 2019. Après des annonces alarmistes cet été, un plan de sauvegarde pour l'emploi a été signé avec les partenaires sociaux mi-octobre, sur fond de départs volontaires, à la retraite ou pour création d'entreprise, ainsi qu'un dispositif d'activité partiel de longue durée.

En Loire-Atlantique, 250 postes sont concernés (au lieu de 820 initialement), dont 123 à Bouguenais. Daher a revu à la baisse aussi son plan social, fléchant tout de même la suppression de 154 postes en Loire-Atlantique et le transfert de l'équipe de Saint-Hilaire de Chaléons à Saint-Aignan de Grandlieu. De nombreux postes restent ainsi menacés dans la sous-traitance locale avec des entreprises fragilisées, comme SACI Atlantique, placée sous liquidation judiciaire fin octobre.

### Économie de loisirs en berne, tourisme et hôtels, cafés, restauration au ralenti



À l'exception du tourisme estival, notamment littoral, **les activités culturelles, événementielles, spectacles et festivals restent encore fortement impactées** : reprogrammations, jauges d'accueil restreintes, espoirs puis nouveau couvre-feu et reconfinement. Le Zénith de Nantes enregistre par exemple 4 fois moins de représentations et de fréquentation en 2020 qu'en 2019 et n'a pas réouvert ses portes depuis le 8 mars 2020. **L'écosystème qui dépend ce large secteur est ainsi fortement et durablement mis à mal**, entraînant faillites et difficultés personnelles pour de nombreux indépendants ou intermittents du spectacle.

Côté hébergement et restauration, l'activité se reconfine sur fond de climat des affaires en berne en octobre. Selon In Extenso, les pertes de l'hôtellerie sont estimées à - 60 % de chiffre d'affaire, sur le 1<sup>er</sup> semestre. Si le tourisme d'agrément estival et les clientèles françaises auront permis d'amortir les fermetures du T2, **les affaires liées aux rencontres professionnelles restent à l'arrêt pour les destinations urbaines comme la métropole nantaise.** Les segments spécifiques positionnés sur le voyage de groupe, les clientèles internationales, les croisières sont également à l'arrêt, même avec la reprise estivale.

**Dans la restauration, l'activité fait figure de rebond avorté par les nouvelles mesures sanitaires, ébranlant le moral des chefs d'entreprises.** Les offres de vente à emporter ne permettront pas de compenser les pertes, mais augmenteront la fatigue des entrepreneurs prenant dans de nombreux cas le relais de leur équipe placée en chômage partiel.

Ces secteurs ne sont pas les seuls fragilisés. La construction par exemple a connu une convalescence plus rapide qu'anticipée après l'arrêt du printemps, permettant une création d'emplois privés importante au 3<sup>e</sup> trimestre en France. **Aujourd'hui, néanmoins, les surcoûts engendrés par les mesures sanitaires inquiètent et des dépôts de bilans sont détectés localement par les aménageurs publics qui anticipent des retards dans les livraisons de programmes immobiliers neufs et une déprime du marché.** Ces signaux sectoriels sont donc à suivre de près dans les prochaines semaines et mois à venir.

# CONCLUSION ET ENJEUX

Le reconfinement intervient sur une économie convalescente, fragilisée par le séisme du 1<sup>er</sup> semestre. La crise sanitaire a incontestablement entraîné un choc dans les vies personnelles et professionnelles. Elle génère de fortes inquiétudes pour les entreprises et une dynamique du pouvoir d'achat dégradée pour les ménages. Les conséquences ne sont pas en cette fin d'année encore toutes appréhendées, ni dans leur nature, ni dans leur ampleur. Le plan de relance nationale tablait en septembre sur une récession de « seulement » 8,7 % en 2020, mais, en plein reconfinement, il est surtout question de savoir si le nombre d'emplois détruits en 2020 dépassera ou non le seuil du million de personnes. Les mesures massives de l'État déployées depuis mars placent aujourd'hui l'économie sous oxygène, mais génèrent aussi un surendettement dont les effets seront à surveiller localement.

La métropole nantaise semble globalement moins touchée que ce que l'on aurait pu craindre. Portée par des dynamiques favorables plus importantes qu'ailleurs avant le choc, son socle économique diversifié lui apporte une forme de résilience. Si certains secteurs comme le numérique permettent à l'emploi local de ne pas sombrer, ils n'évitent pas pour autant la contagion d'autres pans de l'économie : aéronautique, évènementiel, commerce de détail non alimentaire ... Il est aussi très probable qu'un effet domino s'installe dans les prochains mois dans le reste du tissu productif. Avec de telles pressions, l'emploi devrait décrocher plus distinctement ces prochains mois, déstabilisant aussi les emplois permanents. Ceci tendra un marché du travail déjà fragilisé, notamment pour les demandeurs longue durée. Côté entreprises, les pénuries spécifiques ou sectorielles de main d'œuvre bien connues du territoire restent en revanche encore d'actualité pour des entreprises qui pourraient pourtant fonctionner à peu près normalement malgré le reconfinement.

Les pouvoirs publics et acteurs économiques parient sur la confiance pour relancer l'économie avec des dépenses de consommation et d'investissement seulement reportées dans le temps. Cet espoir semble aujourd'hui plus ténu à la vue du second confinement. Fragilisée, à peine relancée, notre économie est plus préparée qu'au printemps, mais aussi de nouveau plongée dans de vastes incertitudes quant à la tournure que prendront les prochains mois.



Retrouvez cette publication et la méthodologie sur le site internet de l'Auran : [auran.org/publications](http://auran.org/publications)

Insee - Conjoncture Pays de la Loire n°30 juillet 2020 « 1<sup>er</sup> semestre 2020 - Recul inédit de l'emploi au premier trimestre »  
Insee - Conjoncture Pays de la Loire n°31 octobre 2020 « 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 2020 - Reprise progressive de l'activité économique »  
Insee - focus n°97 juin 2020 « Conditions de vie pendant le confinement : des écarts selon le niveau de vie et la catégorie socioprofessionnelle »  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Urssaf des Pays de la Loire - Stat'ur n°42 juillet 2020 « Une crise économique sans précédent »  
Urssaf des Pays de la Loire - Stat'ur n°43 octobre 2020 « La crise impacte de plein fouet la masse salariale »  
[www.acoss.fr](http://www.acoss.fr)

Pôle emploi des Pays de la Loire septembre 2019 « Le marché du travail : chiffres clés »  
[www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr](http://www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr)

Banque de France des Pays de la Loire - Tendances régionales - octobre 2019 « la conjoncture en Pays de la Loire, enquêtes mensuelles »  
[www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

Xerfi Previsis n°258 Novembre 2020 « Conjoncture et prévisions pour l'entreprise face à la crise »  
Secours Populaire - IPSO Baromètre de la pauvreté septembre 2020 « Quel impact de la crise sanitaire sur la précarité en France »

Suivi des aides de l'État et des collectivités territoriales  
<https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/>  
<https://www.resilience-paysdelaloire.fr/>



Pour aller plus loin

Dossier réalisé par Mathilde Loget (Cheffe de projet) avec l'appui de l'équipe de l'Auran